

La charte de l'atelier

Le 2 CV Club de la Sensée est un atelier associatif participatif et autogéré d'entretien de véhicules de Collection.

Ceci n'est pas une prestation de service, ni un magasin.

Notre but est de favoriser la connaissance au quotidien par l'échange des savoir-faires autour de la petite mécanique.

L'association propose aux adhérent·e·s la mise à disposition d'outillage ainsi que l'expérience des bénévoles pour vous aider à mieux connaître, entretenir et réparer votre véhicules.

Certaines pièces d'occasion sont à vendre à prix libre, elles proviennent de dons et de récupération. Il convient de les utiliser avec modération, pour que tout le monde puisse en profiter. Aucune vente de neuf ne sera faite par l'atelier à l'exception de certaines petites fournitures et consommables. Vous pouvez apporter des pièces, neuves ou récupérées, pour votre véhicules, selon vos besoins.

Afin de couvrir ses frais de fonctionnement et ses charges, l'atelier dépend des cotisations et dons de ses adhérent·e·s et des activités qu'il développe.

Les dons de pièces sont acceptés.

Pour que l'atelier fonctionne correctement, les règles sont simples :

- Être adhérent·e
- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un·e adulte
- Se présenter en arrivant, avant toute utilisation du matériel de l'atelier

- Réparer son véhicule et aider à réparer celui des autres
- Respecter les personnes présentes, rester courtois·e et bienveillant·e et en particulier ne pas tenir de propos à caractère sexiste, homophobe, raciste ou discriminant
- Respecter le matériel, ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture de l'atelier
- Remettre les outils à leur place après utilisation
- Trier et ranger les pièces détachées
- Trier les déchets dans les poubelles appropriées
- Participer au rangement et à l'entretien de l'atelier
- Ne pas utiliser les services de l'association à des fins commerciales

Un diagnostic de l'état du véhicule pourra être effectué par les bénévoles, avant de conseiller une intervention, avec accord de l'intéressé·e.

Venir à l'atelier c'est manifester la volonté d'essayer par soi-même, les adhérent·e·s et bénévoles sont là pour vous y aider mais pas pour faire les réparations à votre place. Vous êtes responsable de la réparation de votre véhicule. Par conséquent, l'association n'a pas d'obligation de résultats et décline toute responsabilité en cas de problème pouvant être imputé aux réparations effectuées dans ses locaux.

Cette charte est une base de fonctionnement de l'atelier. En y adhérant, chaque membre s'engage à respecter les règles en vigueur pour le bien de tou·te·s.